Agence de promotion économique du Canada atlantique

Atlantic Canada Opportunities Agency

Rapport ministériel sur le rendement

Agence de promotion économique du Canada atlantique

2014-2015

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2015.
N° de catalogue : AC2-4F-PDF
ISSN : 2368-0474

Table des matières

Message des ministres 1

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3
- Profil de l'organisation 3
- Contexte organisationnel 4
- Dépenses réelles 15
- Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 16
- Tendances relatives aux dépenses du ministère 17
- Dépenses par crédit voté 17

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 19
- Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique 19
- Programme 1.1 : Développement des entreprises 21
- Sous-programme 1.1.1 : Innovation et commercialisation 24
- Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance 26
- Sous-programme 1.1.3 : Promotion du commerce extérieur 28
- Programme 1.2 : Développement des collectivités 30
- Sous-programme 1.2.1 : Investissement dans les collectivités 33
- Sous-programme 1.2.2 : Développement des entreprises dans les collectivités 35
- Programme 1.3 : Politiques, défense des intérêts et coordination 37
- Sous-programme 1.3.1 : Politiques 39
- Sous-programme 1.3.2 : Défense des intérêts 41
- Sous-programme 1.3.3 : Coordination 43
- Services internes 45

Section III : Renseignements supplémentaires 47
- Faits saillants des états financiers 47
- États financiers 48
- Tableaux de renseignements supplémentaires 49
- Dépenses fiscales et évaluations 49

Section IV : Coordonnées de l'organisation 51

Annexe : Définitions 53

Notes de fin de document 57

Message des ministres

Nous sommes heureux de présenter ce rapport sur les activités clés à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) en 2014-2015.

Les objectifs primordiaux pour le portfolio de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique sont d'aider les entreprises canadiennes à croître, à innover et à exporter de manière à créer des emplois de qualité ainsi que de la richesse pour les Canadiens de toutes les régions; d'aider les petites entreprises à prendre de l'expansion grâce au commerce et à l'innovation; de favoriser le tourisme au Canada; et de promouvoir et soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos décisions relatives aux investissements et aux politiques. Sur le plan du développement économique, nous avons hâte de solliciter la participation des organismes de développement régional aux activités appuyant nos objectifs. Nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec nos collègues et les intervenants de l'ensemble de ces domaines divers afin d'atteindre ces objectifs.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport ministériel sur le rendement de l'APECA pour l'exercice 2014-2015.

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

- L'honorable Bernard Valcourt, C.P., c.r., député (ministre responsable en 2014-2015)
- L'honorable Rob Moore, C.P., député (ministre d'État responsable en 2014-2015)

Premier dirigeant :
M. Paul J. LeBlanc, président

Portefeuille ministériel :
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Année d'incorporation ou de création :
1987

Instrument habilitant :
Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4e suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Consultez le site Web du ministère de la Justice du Canada pour obtenir plus d'information.

Contexte organisationnel

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. [1985], ch. 41 [4e suppl.], aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

L'APECA s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec les diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, l'APECA renforce l'économie.

Responsabilités

L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui renforcent l'économie de la région. Ses responsabilités sont énoncées dans sa loi constitutive, qui lui confère le mandat « de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région[i] ». Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même. L'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possible en matière de productivité, d'innovation, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en misant sur les possibilités. L'APECA tient à aider la région à développer ses capacités et à faire la transition vers une économie plus forte.

L'Agence assure la prestation de ses services à partir de son siège social, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et dans les quatre provinces de l'Atlantique, grâce à un bureau régional situé dans chacune des quatre capitales provinciales et à 23 bureaux locaux. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient compris et représentés dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes de l'administration fédérale.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Le résultat stratégique de l'APECA – une économie concurrentielle au Canada atlantique – et l'architecture d'alignement des programmes (AAP) se trouvent ci-dessous. L'AAP est fondée sur les résultats des activités de recherche stratégique et d'analyse, l'évaluation périodique de la pertinence et du rendement des programmes, le dialogue permanent tenu avec les intervenants de la région ainsi que les priorités et orientations du gouvernement du Canada.

1. **Résultat stratégique :** Une économie concurrentielle au Canada atlantique
    - 1.1 **Programme :** Développement des entreprises
        - 1.1.1 **Sous-programme :** Innovation et commercialisation
        - 1.1.2 **Sous-programme :** Productivité et croissance
        - 1.1.3 **Sous-programme :** Promotion du commerce extérieur
    - 1.2 **Programme :** Développement des collectivités
        - 1.2.1 **Sous-programme :** Investissement dans les collectivités
        - 1.2.2 **Sous-programme :** Développement des entreprises dans les collectivités
    - 1.3 **Programme :** Politiques, défense des intérêts et coordination
        - 1.3.1 **Sous-programme :** Politiques
        - 1.3.2 **Sous-programme :** Défense des intérêts
        - 1.3.3 **Sous-programme :** Coordination

Services internes

Priorités organisationnelles

Toutes les priorités organisationnelles appuient le résultat stratégique de l'Agence : une économie concurrentielle au Canada atlantique. Ce résultat correspond à la raison d'être de l'APECA, dont la loi constitutive prévoit l'accroissement des revenus gagnés et des perspectives d'emploi dans la région, ainsi qu'au rôle de l'Agence quant à la défense des intérêts du Canada atlantique, qui a une incidence sur les politiques nationales.

Priorité 1	Type[ii]	Programme
Orienter les programmes et les services de l'APECA en faveur des initiatives qui encouragent les entreprises du Canada atlantique à devenir plus **novatrices, productives et concurrentielles** sur le marché mondial.	Permanente	Développement des entreprises, avec l'appui de Développement des collectivités et Politiques, défense des intérêts et coordination

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

En 2014-2015, l'APECA a examiné ses programmes d'innovation afin de demeurer un chef de file en matière de politiques d'innovation commerciale tout en permettant à la région de répondre adéquatement aux possibilités stratégiques de croissance. Ce processus a conduit à l'annonce faite en juillet 2014 d'un processus de demande simplifié pour les programmes de l'Agence et d'un Fonds d'innovation de l'Atlantique bien adapté.

L'Agence a en outre effectué une évaluation du sous-programme Innovation et commercialisation. L'évaluation a mis en évidence le besoin continu de ce sous-programme et confirmé son harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral. En plus d'avoir stimulé les investissements dans la recherche-développement (R-D) appliquée et dans les activités de commercialisation, le sous-programme a favorisé la création d'emplois, facilité le perfectionnement des compétences des étudiants, contribué à l'établissement de partenariats et d'alliances, et entraîné la mise au point de nouvelles technologies ainsi que de nouveaux produits, procédés et services.

Au cours de l'exercice, l'APECA a appuyé une vaste gamme de projets pour accroître la compétitivité et la productivité des entreprises, stimulant ainsi la croissance et l'enrichissement, de façon à assurer le dynamisme et la vitalité des collectivités du Canada atlantique.

- L'Agence a approuvé l'investissement de 48,9 millions de dollars dans 158 projets d'innovation et de commercialisation, ce qui tient compte des modifications aux projets approuvés au cours des exercices précédents. L'APECA a ainsi aidé de petites et moyennes entreprises (PME) à maximiser leur potentiel de croissance en développant de nouvelles technologies et en améliorant leurs procédés. Voici quelques exemples de projets :
    - investissement de 10 millions de dollars, aux termes du Fonds d'innovation de l'Atlantique, dans une initiative d'intervention précoce à l'égard de l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette axée sur de nouvelles techniques visant à prévenir sa propagation, contribuant ainsi à protéger une réserve de bois essentielle pour de nombreuses entreprises du Nouveau-Brunswick;
    - investissement dans l'établissement d'un nouveau centre de conception technique et de partenariats avec l'industrie au sein de la nouvelle faculté de génie de conception durable de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Le centre comprendra un volet de collaboration avec l'industrie, un laboratoire de fabrication (espace de travail collaboratif doté d'outils commandés par ordinateur qui permettra de passer des idées à la réalité et

de construire des prototypes), quatre centres d'excellence en recherche (laboratoires) et quatre projets cliniques axés sur l'industrie visant à résoudre des problèmes de nature technique auxquels se heurtent les PME du Canada atlantique.

- L'Agence a également approuvé l'investissement de 74,1 millions de dollars dans 600 projets contribuant à la productivité et à la croissance des PME au Canada atlantique, notamment des projets visant l'acquisition de technologie, l'agrandissement et la modernisation, le marketing intérieur, la productivité, les compétences en affaires et l'appui au commerce. En voici quelques exemples :
  - appui accordé au Forum des entrepreneurs pour l'organisation de 59 séances de consultation à l'intention des entrepreneurs de la région, afin de leur permettre de discuter de leurs défis avec des professionnels du milieu des affaires et des entrepreneurs chevronnés;
  - appui accordé à l'Atlantic Venture Forum qui a mis en valeur à Halifax, en Nouvelle-Écosse, des entreprises du Canada atlantique appartenant aux secteurs émergents des technologies de l'information, des technologies propres et des sciences de la vie. En permettant d'explorer les principaux enjeux, en offrant des possibilités de réseautage uniques et en donnant aux entrepreneurs, dont la plupart sont des clients de l'APECA, l'occasion d'apprendre auprès de professionnels éminents du domaine des investissements, l'activité, qui avait lieu pour une deuxième année, est devenue un rendez-vous incontournable pour les jeunes entreprises de haute technologie, les investisseurs providentiels et le milieu du capital-risque;
  - appui au secteur manufacturier rural de Terre-Neuve-et-Labrador par l'approbation d'un prêt de 500 000 $ à Superior Glove Works Ltd. pour l'achat d'équipement spécialisé et de technologies permettant d'accroître la capacité de production et la compétitivité sur les marchés mondiaux de son usine de fabrication de gants à Point Leamington.
- L'APECA a fait preuve de leadership en aidant les entreprises à s'implanter sur le marché mondial. Elle a en effet approuvé l'investissement de 14,8 millions de dollars dans 158 activités de promotion du commerce extérieur, appuyant notamment la participation d'une délégation de 21 entreprises, universités et organismes de recherche du Canada atlantique au congrès international BIO 2014 à San Diego, en Californie. Les délégués ont participé à plus de 125 réunions prévues, dont les premiers résultats consistent en des ventes immédiates de 1,9 million de dollars et des ventes prévues de 5,2 millions de dollars.
- L'APECA a travaillé avec Statistique Canada afin de produire un sondage amélioré sur le financement de l'innovation et des entreprises, dans le but de mieux connaître les stratégies d'affaires et les activités d'innovation des entreprises du Canada atlantique ainsi que leur participation aux chaînes de valeur mondiales.
- L'APECA a aussi travaillé avec d'autres partenaires gouvernementaux et des intervenants de l'industrie pour trouver des occasions d'améliorer l'accès des PME aux marchés afin de maximiser les retombées des accords commerciaux récents et à venir, et elle a continué à soutenir les activités visant à aider les PME à tirer parti des occasions d'approvisionnement et de développement liées à la construction navale dans la région.

Priorité 2	Type	Programme
Élaborer et mettre en œuvre des stratégies en fonction des possibilités et des besoins particuliers des collectivités du Canada atlantique en matière de développement économique, avec un **accent particulier sur les entreprises rurales**.	Permanente	Développement des collectivités, avec l'appui de Développement des entreprises et Politiques, défense des intérêts et coordination

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

En 2014-2015, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec de nombreux intervenants pour déterminer et mettre en œuvre d'importantes initiatives visant à renforcer et à améliorer l'assise économique et la vitalité des collectivités du Canada atlantique.

- L'APECA a continué à travailler en étroite collaboration avec divers partenaires afin de répondre aux besoins des collectivités, en particulier ceux des collectivités rurales, qui sont particulièrement vulnérables à l'exode des travailleurs spécialisés et au vieillissement de la population. Par exemple, l'Agence a appuyé un projet d'établissements d'enseignement du Nouveau-Brunswick visant à attirer des étudiants étrangers dans la province, ce qui est important pour assurer la disponibilité continue de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire au maintien de la croissance économique.
- Les corporations au bénéfice du développement communautaire ont continué à investir dans des entreprises rurales et à offrir des conseils en affaires et des services de perfectionnement des compétences. Leurs investissements ont permis de créer plus de 1 400 emplois dans les collectivités rurales du Canada atlantique.
- L'Agence a fait sa part pour affronter les difficultés dans le secteur du tourisme et d'autres secteurs des ressources qui composent avec des fluctuations du marché mondial et a contribué à l'élaboration de stratégies de croissance de ces secteurs.
    - Par l'entremise du Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA), l'Agence a intensifié les efforts de marketing du tourisme de la région de l'Atlantique sur la scène internationale en réalisant des gains d'efficacité en marketing auprès des consommateurs, des voyagistes et des médias. Le PTCA, qui est considéré comme une pratique exemplaire parmi les partenariats de marketing, permet au gouvernement du Canada, aux quatre provinces de l'Atlantique et au secteur du tourisme de mettre leurs ressources en commun et de pénétrer des marchés qui, autrement, seraient pour ainsi dire inaccessibles à chacun des partenaires.
    - L'APECA a travaillé avec la Municipalité du district d'Argyle et la Société touristique Bon Temps, en Nouvelle-Écosse, afin de développer une industrie astrotouristique axée sur le développement et la diversification économiques. Les responsables du projet visaient l'obtention des désignations de réserve et destination touristique de la fondation Starlight, appuyée par l'UNESCO, pour une région connue sous le nom de Ciels acadiens et terres micmaques.
    - L'Agence a accordé un appui important à la célébration du 150e anniversaire de la Conférence de Charlottetown, qui a donné de l'envergure à ce jalon important pour l'économie de la province. L'APECA a investi dans l'infrastructure, au Centre des arts de la Confédération et dans la Zone des célébrations au Parc du quai de la Confédération, ainsi que dans les activités de marketing d'Î.-P.-É. 2014 inc. visant à accroître le nombre de visiteurs provenant des principaux marchés touristiques de la province.

- L'Agence a continué d'offrir des services à la communauté de langue officielle en situation minoritaire francophone de la région de l'Atlantique en travaillant de concert avec le ministère du Patrimoine canadien et treize autres ministères fédéraux afin de mettre en œuvre l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés.

- L'Agence a poursuivi son travail auprès de diverses parties autochtones, entre autres le Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, afin d'accroître les occasions entrepreneuriales et de développer les capacités dans les collectivités autochtones relativement au développement économique.

- L'APECA a travaillé avec des chercheurs afin d'évaluer les besoins des régions rurales et des projets qui génèrent des retombées économiques et de la richesse dans ces régions. Par exemple, les travaux de recherche sur l'énergie marémotrice[iii] ont montré la possibilité de retombées économiques importantes de cette nouvelle industrie dans les régions rurales.

- L'Agence a aidé les entreprises et les collectivités à renforcer leur capacité de créer des occasions particulières de générer la richesse, notamment dans les régions rurales.

    - L'Agence a travaillé avec la Municipalité de Channel-Port aux Basques, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, le secteur privé et Marine Atlantique afin d'améliorer le secteur commercial du centre-ville de Channel-Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador. Cet investissement, qui vise la première étape d'un plan d'urbanisme primé, met l'accent sur la signalisation, l'éclairage des voies publiques, les trottoirs et les lignes directrices à l'intention des entreprises locales.

    - L'APECA a appuyé les travaux de construction et la mise à niveau des technologies de l'information réalisés par la Cornwallis Park Development Association afin de créer des débouchés économiques dans les comtés d'Annapolis et de Digby, en Nouvelle-Écosse, en fournissant une infrastructure importante et en transformant un immeuble sous-utilisé en un atout de développement économique adéquat pour les locataires du secteur privé au parc Cornwallis.

    - L'Agence a financé l'aménagement d'un débarcadère pour barges à Saint John, au Nouveau-Brunswick, afin de favoriser l'exportation de pièces surdimensionnées : il s'agissait de construire une voie d'accès, une aire de dépôt et une tête de quai afin de relier le parc industriel de Spruce Lake aux rives de la baie de Fundy, et, ce faisant, d'accroître la compétitivité et les possibilités de croissance des entreprises du secteur manufacturier de la région.

    - L'Agence a appuyé le projet de la Souris Harbour Authority Inc. qui consistait à transformer et à réaménager une ancienne installation vacante de transformation des produits de la mer à Souris, à l'Île-du-Prince-Édouard, afin d'en faire une installation polyvalente pouvant accueillir plusieurs locataires, et ce faisant, de créer des emplois et de renforcer les capacités dans la région. Ce projet a assuré la durabilité et la croissance d'une petite collectivité rurale en stimulant le développement à l'aide d'investissements ciblés dans l'infrastructure, favorisant ainsi la diversification dans une région où des mesures spéciales sont considérées comme nécessaires.

Priorité 3	Type	Programme
Exercer un leadership en assumant un rôle de coordination et en travaillant avec les entreprises, les gouvernements et les autres parties prenantes dans la région et les décideurs clés d'Ottawa ainsi qu'en défendant leurs intérêts afin de permettre aux entreprises de **saisir les nouvelles occasions** et de surmonter les principales difficultés.	Déjà établie	Politiques, défense des intérêts et coordination, avec l'aide de Développement des collectivités et Développement des entreprises

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

En 2014-2015, l'APECA a mené une analyse et des recherches rigoureuses afin de s'assurer que l'économie de la région de l'Atlantique tire parti des occasions. L'APECA a favorisé la participation et élaboré des stratégies pour saisir les occasions et relever les défis dans des domaines comme l'innovation, le développement des collectivités et le secteur de l'énergie, y compris l'énergie propre, les grands projets, la promotion du commerce extérieur, les infrastructures locales, les secteurs des ressources et les secteurs de croissance clés comme l'aérospatiale et la défense. En voici quelques exemples :

- Des recherches ont été entreprises afin d'examiner l'évolution de la position concurrentielle du secteur manufacturier du Canada atlantique et le contexte plus large du marché de l'Union européenne, y compris les occasions et les enjeux pour les entreprises de la région.
- Une évaluation de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique a mis en évidence la pertinence de ce programme. Il y a des besoins soutenus de fonds pour les recherches stratégiques afin de combler les lacunes importantes dans les connaissances relatives à l'avenir du développement économique au Canada atlantique. L'APECA joue un rôle déterminant en soutenant la recherche économique stratégique et les possibilités de réseautage dans la région de l'Atlantique ainsi que la mobilisation du savoir à l'intention des décideurs.
- Par son travail continu de défense des intérêts, l'APECA a entretenu de solides relations avec les organismes centraux et d'autres ministères chargés d'appliquer les politiques fédérales afin d'assurer la représentation nécessaire dans des dossiers précis d'intérêt national et régional. Elle a soutenu son président à des réunions au niveau des sous-ministres et dans des dossiers économiques et sociaux prioritaires du gouvernement du Canada, et elle a participé à diverses équipes spéciales afin d'élaborer des concepts et des initiatives comme les suivantes.
    - En tant que participante de l'équipe spéciale d'Industrie Canada, l'APECA a cerné et consigné un certain nombre de stratégies efficaces utilisées par les PME pour s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. Par suite de cet exercice, l'analyse fondée sur les données probantes des études de cas de la région de l'Atlantique réalisée par l'APECA a été intégrée au processus d'élaboration de politiques d'autres ministères.
    - L'APECA a travaillé avec d'autres ministères fédéraux pour faire progresser une initiative visant à prévenir une infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui menace les forêts et l'industrie forestière du Canada atlantique en développant un pesticide biologique novateur.
    - L'APECA a fait la promotion des occasions liées aux futurs contrats d'approvisionnement en matière de défense; elle a en effet attiré la participation de plus de 350 PME des quatre provinces de la région à diverses initiatives stratégiques visant à informer, à préparer et à positionner les PME.
    - L'Agence a facilité la tenue de plus de 250 rencontres directes entre des entreprises du Canada atlantique et des entrepreneurs principaux visant à explorer les possibilités

de retombées industrielles particulières directes et indirectes liées aux approvisionnements.

- L'APECA a aidé les PME de la région à se préparer à profiter des occasions à venir découlant de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. En 2014-2015, les activités de l'APECA ont attiré plus de 150 participants de la région de l'Atlantique et ont donné lieu à environ 120 rencontres interentreprises avec des entrepreneurs de la marine et de la défense.

- L'APECA a favorisé le développement du secteur de l'énergie de la région en coordonnant le travail des partenaires fédéraux et provinciaux à l'appui du développement de nouveaux projets énergétiques dans la région.
- L'Agence a facilité la mise sur pied d'un groupe de travail sur les zones franches pour le Parc logistique d'Halifax afin d'offrir un accès à guichet unique aux services du gouvernement et d'appuyer la promotion de l'installation sur les marchés internationaux.
- L'APECA a également travaillé avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de maintenir un niveau élevé de participation et de ressources combinées dans le cadre de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur afin d'accroître les exportations et de générer ainsi de la richesse économique dans la région.
- L'APECA a continué à travailler avec des partenaires provinciaux, l'industrie, les associations et les intervenants afin de maximiser les retombées économiques des nouvelles occasions dans la région.
  - À Terre-Neuve-et-Labrador, l'Agence a effectué des travaux avec la Gros Morne Cooperating Association, d'autres ministères et des intervenants clés afin de promouvoir le plan de développement culturel du Gros-Morne, d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de sensibilisation et d'en entreprendre la mise en œuvre.
  - Dans le cadre d'une initiative du ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse, l'APECA et l'Office de l'énergie de l'Atlantique ont travaillé avec d'autres ministères fédéraux, les organismes centraux et le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse à planifier et à définir les occasions clés qui influeront sur l'ampleur du développement du secteur de l'énergie en Nouvelle-Écosse.
  - Au Nouveau-Brunswick, un projet pilote stratégique de collaboration avec d'autres ministères et l'industrie a été lancé afin d'appuyer efficacement l'avancement des initiatives ciblées ayant un potentiel stratégique pour l'économie de la région.
  - À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Agence a appuyé, de concert avec le gouvernement provincial, une discussion entre experts sur les marchés européens, qui a été présentée à un public composé de plus de 130 entrepreneurs de l'Île-du-Prince-Édouard.
- L'APECA a appuyé la participation du gouvemement du Canada au Comité des politiques de développement régional et au Groupe de travail sur les politiques rurales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont l'une des principales réalisations a été le renouvellement pour cinq ans (2015-2019) du mandat du Comité. L'Agence a également assuré la coordination des agences de développement régional (ADR) aux fins de la participation du Canada à la dixième conférence de l'OCDE sur le développement rural, et a contribué à la préparation d'un exposé à l'intention de l'OCDE sur le modèle des ADR du Canada.
- Enfin, l'APECA a coordonné dans la région le travail de transition des ministères fédéraux vers un nouveau modèle et a lancé le Conseil fédéral de l'Atlantique.

Priorité 4	Type	Programme
Améliorer constamment la **gestion interne** de l'organisation et maintenir la mobilisation des employés à l'égard de l'excellence des services offerts à la population canadienne.	Permanente	Services internes

Sommaire des progrès

Quels progrès ont été réalisés à l'égard de cette priorité?

En 2014-2015, l'APECA a mis en œuvre des initiatives de transformation et des initiatives organisationnelles afin de renforcer et d'améliorer sa capacité d'offrir d'excellents programmes et services et de chercher des occasions de collaboration accrue. En voici quelques exemples :

- L'APECA a continué d'appuyer la mise en œuvre des principales mesures d'amélioration de l'efficacité et des initiatives pangouvernementales de TI comme le nouveau système de gestion des ressources humaines (Mes RHGC), la solution des Services de voyages partagés et la nouvelle Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- L'Agence a collaboré avec les autres ADR afin d'établir un modèle opérationnel et d'information sur lequel sera fondé un système commun de gestion des subventions et des contributions qui aidera les ADR à adopter une démarche pangouvernementale.
- L'APECA a maintenu l'accent sur la mobilisation des employés et a continué d'avoir recours à des initiatives d'amélioration des processus dirigées par les employés.
- En plus d'assurer la transition vers l'APECA des activités de développement économique de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), à la suite de la dissolution de la SECB, l'APECA a fourni aux anciens employés de la SECB qui font maintenant partie de son personnel le soutien, les outils et la formation nécessaires à leur intégration.

Des mesures adéquates ont été prises pour atténuer les principaux risques de l'Agence. L'Agence a favorisé et renforcé la capacité et la culture de gestion du risque et de gestion axée sur les résultats au sein de l'organisation en assurant l'intégration de la gestion du risque dans le processus de planification et de prise de décisions de l'Agence.

La mise en œuvre de la Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique de l'APECA a appuyé l'objectif de veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent les fondements de la culture organisationnelle de l'Agence et de maintenir un dialogue ouvert à tous les échelons.

L'APECA a continué d'appliquer de solides pratiques en matière de ressources humaines en :

- appuyant un processus amélioré de planification des RH afin de répondre adéquatement aux besoins opérationnels;
- faisant la promotion de la *Loi sur les langues officielles* et des droits et responsabilités des employés à l'égard des langues officielles dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de l'APECA en matière de langues officielles;
- réalisant des activités et des objectifs qui figurent dans le Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (2011-2015), comme la sensibilisation des employés et l'établissement d'un milieu qui met en valeur la diversité culturelle, l'équité en matière d'emploi et le respect;
- faisant connaître activement par divers moyens de communication le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014, dont les résultats de l'Agence ont été positifs.

Tout au long de l'exercice 2014-2015, l'Agence a continué à soutenir activement l'initiative Objectif 2020. L'engagement de l'Agence à l'égard de la vision d'Objectif 2020 fait dorénavant l'objet d'un effort collectif à l'échelle de l'Agence, qui engendre de nouvelles initiatives dirigées par les employés dont l'objectif commun consiste à faire de la mobilisation des employés la façon habituelle de travailler tout en cherchant à réaliser des gains d'efficacité et à simplifier les processus afin d'offrir les meilleurs services qui soient à la population du Canada atlantique.

Analyse des risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'AAP
Gestion du portefeuille Il y a un risque que la capacité actuelle pour les activités de sélection, d'évaluation et de surveillance de projets et de gestion du portefeuille soit insuffisante pour atteindre pleinement les objectifs de programme, ce qui pourrait nuire à l'efficacité générale de l'Agence.	L'APECA a continué d'améliorer les processus de travail et les documents d'orientation et de référence qui appuient l'exécution des programmes, ainsi que la pertinence et la disponibilité des outils et des cadres afin de bien soutenir la surveillance et la supervision des activités du portefeuille. Elle a porté une attention soutenue aux activités de formation, à la communication des leçons retenues et à l'intégration et à la collaboration à l'échelle de l'Agence. Elle a également poursuivi l'élaboration et l'amélioration de tableaux de bord pour répondre aux besoins de la direction en matière d'information.	• Développement des entreprises; • Développement des collectivités
Gestion des changements organisationnels Il y a un risque que les efforts déployés par l'Agence pour gérer les changements importants et continus soient insuffisants pour soutenir la productivité, l'efficacité et la mobilisation des employés.	L'APECA a soutenu les occasions d'assurer le dialogue et la mobilisation à l'égard de la gestion du changement, notamment par la mise en œuvre des initiatives d'Objectif 2020. L'Agence a continué d'intégrer les principes de gestion du changement à sa démarche de planification et de gestion. Elle a veillé à ce que les gestionnaires soient bien outillés pour gérer le rendement, mobiliser les employés et assumer les responsabilités découlant des changements organisationnels. L'Agence a établi de nouveaux groupes de travail afin d'assurer le respect des directives nouvelles et futures du Secrétariat du Conseil du Trésor. L'utilisation judicieuse de la technologie et des médias sociaux a favorisé le dialogue, la collaboration et un niveau élevé de mobilisation du personnel. Enfin, des initiatives émanant des employés (p. ex. des activités kaizen) ainsi que la collaboration avec les autres ministères ont permis d'améliorer des cadres, des outils et des processus, ce qui a contribué à la rentabilité, à la productivité et à l'efficacité de l'exécution des programmes et des opérations internes.	• Développement des entreprises; • Développement des collectivités; • Politiques, défense des intérêts et coordination; • Services internes
Outils et systèmes d'information Il y a un risque qu'un ensemble d'outils et de systèmes d'information modernes et compatibles ne soit pas conçu et mis en œuvre en temps opportun, ce qui peut réduire la productivité de l'Agence.	L'Agence a continué à mettre l'accent sur l'amélioration des communications internes afin d'assurer la compréhension des besoins opérationnels et d'information ainsi que les capacités nécessaires. La formation, la sensibilisation, la collaboration avec les autres ministères et le renforcement des communications internes ont permis d'optimiser l'utilisation des systèmes et des outils actuels.	• Développement des entreprises; • Développement des collectivités; • Politiques, défense des intérêts et coordination; • Services internes

Facteurs externes

Après avoir enregistré un excellent rendement en 2013 grâce à la hausse de la production de pétrole brut et des investissements commerciaux, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada atlantique a ralenti en 2014. En effet, le PIB réel du Canada atlantique a diminué de 0,2 % en 2014[iv] tandis que celui du pays a connu une augmentation moyenne de 2,4 %[v], principalement en raison de la baisse de l'activité économique à Terre-Neuve-et-Labrador découlant de la baisse de la production de pétrole et de minerai de fer. La croissance économique dans les trois autres provinces de l'Atlantique s'est améliorée : la hausse combinée du PIB réel a atteint 0,9 %.[vi]

La reprise économique mondiale s'est poursuivie en 2014. Cependant, le rendement économique est resté inégal au sein des grandes puissances économiques. La croissance a repris en 2014 dans les économies avancées, tandis qu'elle a connu un léger ralentissement dans les économies émergentes. Malgré tout, les exportations du Canada atlantique se sont accrues en 2014, et la Nouvelle-Écosse est la province qui a connu la plus importante augmentation de ses exportations de produits de base.

De plus, en raison d'une concurrence mondiale accrue, les entreprises du Canada atlantique doivent accroître leur compétitivité et leur productivité. Le rendement de la R-D au Canada atlantique (un indicateur pour comprendre les taux d'innovation et de productivité) a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 4,1 % de 2002 à 2012, ce qui dépasse le taux national de 2,9 % – et l'amélioration s'est produite dans les secteurs privé et de l'enseignement supérieur.[vii]

Facteurs internes

Au cours de l'exercice 2014-2015, l'APECA s'est efforcée de créer un milieu propice à la prise en compte simultanée des possibilités et des défis. En mettant l'accent sur l'innovation, l'amélioration continue, une fonction de gestion des risques renforcée et la conformité avec l'approche pangouvernementale, l'APECA a pu assurer une exécution de programmes et une prestation de services efficaces tout en progressant dans la réalisation de son résultat stratégique et de ses priorités organisationnelles.

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
288 486 384	288 486 384	308 113 877	305 273 091	16 786 707

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
566	570	4

Sommaire du rendement budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (en dollars)

Résultat stratégique, programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique : 1. Une économie concurrentielle au Canada atlantique								
1.1 Développement des entreprises	164 581 549	164 581 549	171 221 612	169 937 144	180 673 455	173 992 156	180 674 018	179 856 451
1.2 Développement des collectivités	87 408 010	87 408 010	89 727 582	89 368 367	90 536 110	90 659 999	94 103 327	88 520 093
1.3 Politiques, défense des intérêts et coordination	11 351 591	11 351 591	11 774 749	11 715 659	10 851 899	12 444 235	10 634 165	12 403 955
Total partiel	**263 341 150**	**263 341 150**	**272 723 943**	**271 021 170**	**282 061 464**	**277 096 390**	**285 411 510**	**280 780 499**
Services internes	25 145 234	25 145 234	25 861 046	25 837 379	26 052 413	28 176 701	28 746 598	34 881 448
Total	**288 486 384**	**288 486 384**	**298 584 989**	**296 858 549**	**308 113 877**	**305 273 091**	**314 158 108**	**315 661 947**

En 2014-2015, les dépenses prévues de 288,5 millions de dollars ont augmenté de 19,6 millions de dollars, représentant ainsi des autorisations totales de 308,1 millions de dollars, en raison des changements suivants apportés aux autorisations :

- Augmentation des autorisations de 20,4 millions de dollars
  - 1,1 million de dollars en fonds fédéraux à l'appui des initiatives de lutte contre l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (composante de l'APECA);
  - 2,5 millions de dollars pour le financement à l'appui des projets en innovation, en commercialisation et en développement des collectivités au Nouveau-Brunswick;
  - 7,6 millions de dollars résultant du recouvrement des contributions remboursables;
  - 5,8 millions de dollars découlant de la dissolution de la SECB;

- 3,4 millions de dollars pour le financement supplémentaire reporté du budget opérationnel de l'exercice 2013-2014.

- Diminution des autorisations de dépenser
  - 0,8 million de dollars lié à la réorganisation des conseils fédéraux régionaux.

Les dépenses réelles étaient de 305,3 millions de dollars, ce qui représente un excédent de 2,8 millions de dollars par rapport au total des autorisations de 308,1 millions de dollars. De cet excédent, 1,0 million de dollars est lié à une partie du financement reçu pour appuyer les projets en innovation, en commercialisation et en développement des collectivités au Nouveau-Brunswick. Puisque l'un de ces projets n'ira pas de l'avant, ces fonds seront inutilisés. Les 1,8 million de dollars restants font partie du report du budget de fonctionnement.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014-2015 avec le cadre pangouvernemental (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2014-2015
1. Une économie concurrentielle au Canada atlantique	1.1 Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	173 992 156
	1.2 Développement des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	90 659 999
	1.3 Politiques, défense des intérêts et coordination	Affaires économiques	Une croissance économique forte	12 444 235

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	263 341 150	277 096 390
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

Tendances relatives aux dépenses du ministère

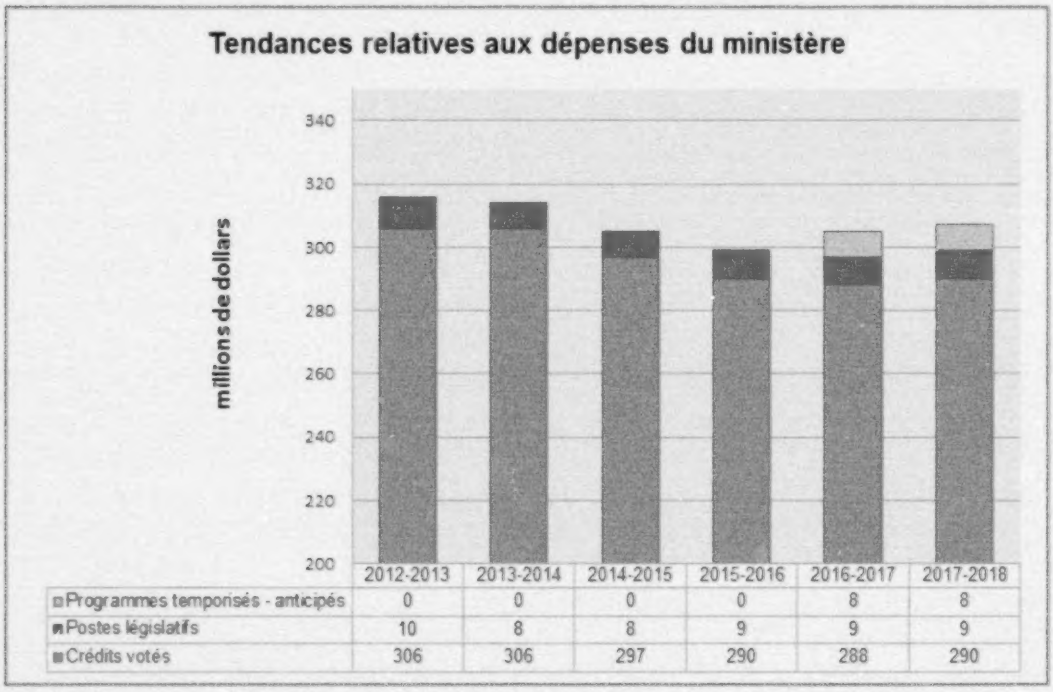

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporisés - anticipés	0	0	0	0	8	8
Postes législatifs	10	8	8	9	9	9
Crédits votés	306	306	297	290	288	290

Ce tableau illustre les dépenses réelles de l'Agence pour l'exercice 2012-2013 à 2014-2015 ainsi que les dépenses prévues pour 2015-2016 à 2017-2018.

Les niveaux de dépenses prévus pour l'Agence se sont stabilisés en 2015-2016 après avoir été en baisse depuis 2012-2013, ce qui est attribuable en grande partie à l'élimination graduelle du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire et grâce aux économies stratégiques cernées dans les budgets de 2011 et de 2012. On prévoit que les niveaux de dépenses augmenteront au cours des exercices 2016-2017 et 2017-2018 en raison du financement reçu à l'appui du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 annoncé dans le budget de 2015. L'Agence continue de chercher et de mettre en œuvre des moyens de réaliser des économies ainsi que d'améliorer l'efficacité des opérations et des programmes de sorte que les contribuables en aient pour leur argent.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des dépenses votées et des dépenses législatives de l'APECA, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015* sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

Mesure du rendement

Indicateur de rendement	Cible quinquennale 2013-2014 à 2017-2018	Résultats réels
Augmentation du produit intérieur brut (PIB) du Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par l'APECA en aide directe aux entreprises	4,50 $	À présenter dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2017-2018[viii]

Une économie concurrentielle accroît les possibilités de développement économique en raison de l'augmentation du revenu gagné et des occasions d'emploi. La productivité est un facteur important de la compétitivité et une importante source de prospérité à long terme pour une région. La compétitivité et la productivité sont des éléments essentiels qui permettent aux entreprises de s'adapter à l'évolution du marché. L'Agence appuie les entreprises et les collectivités et travaille avec elles afin de les aider à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives et à se préparer à profiter des occasions à venir. Elle crée également des initiatives qui appuient les besoins distincts des régions rurales et urbaines du Canada atlantique quant au développement économique.

En 2014-2015, l'APECA a poursuivi son travail visant à stimuler la compétitivité grâce à des investissements dans des secteurs tels que l'innovation, les compétences en affaires, l'infrastructure et le développement communautaires et la promotion du commerce extérieur. Pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à devenir plus concurrentielles, l'Agence a ciblé des moteurs de productivité, y compris l'innovation et la commercialisation, l'adoption de technologies, les compétences en affaires et en gestion et l'accès aux capitaux pour les entreprises et les collectivités. L'APECA a également misé sur les activités de commerce et d'investissement pour appuyer l'expansion des entreprises sur les marchés mondiaux et encourager le commerce international.

L'APECA entretient des collaborations avec des entreprises, les gouvernements et d'autres intervenants pour s'assurer que les PME pourront profiter des importantes possibilités qui se présenteront dans la région au cours des prochaines années. Grâce à ces collaborations, l'accent est mis sur les investissements et les activités qui font la promotion des entreprises du Canada atlantique ainsi que sur l'élaboration de stratégies pour surmonter les principales difficultés. L'Agence aide également les collectivités urbaines et rurales à se repositionner pour qu'elles puissent offrir plus de produits à valeur ajoutée, de meilleurs emplois et des exportations de grande valeur.

L'APECA continue d'avoir un effet positif sur la compétitivité de l'économie du Canada atlantique. L'un des indicateurs de cet effet peut être observé par l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) régional en lien avec les investissements de l'APECA. Au cours de la période de cinq ans de 2008 à 2013, le PIB réel du Canada atlantique a été estimé à près de 1 milliard de plus qu'il aurait été sans les dépenses de l'Agence pour appuyer les entreprises dans la région. Durant cette période, le soutien direct de l'APECA offert aux entreprises pour la réalisation de projets commerciaux a contribué à augmenter de plus de 5,40 $ les gains du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA.[ix]

Programme 1.1 : Développement des entreprises

Description

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et ainsi d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'Agence participe.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
164 581 549	164 581 549	180 673 455	173 992 156	9 410 607 *

*Les dépenses prévues pour le Développement des entreprises ont été augmentées de 16,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, portant ainsi le total des autorisations pouvant être utilisées à 180,7 millions, surtout parce que l'APECA a assumé la responsabilité des activités de développement économique de l'ancienne SECB, du réinvestissement des recouvrements excédentaires et de l'approbation des fonds supplémentaires provenant des initiatives prévues au budget de 2014. L'écart de 6,7 millions entre les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles s'explique par des différences dans les demandes de programmes.

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-201	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
216	218	2

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	9
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçue	0,3	7,3

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'APECA a continué à travailler à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique. L'Agence a fourni un soutien par l'entremise des trois sous-programmes du Développement des entreprises afin de stimuler l'innovation et la commercialisation, d'améliorer la productivité et les compétences en affaires, d'élargir les marchés internationaux et de fournir le capital requis pour maintenir la croissance et produire les résultats attendus.

On utilise le taux de survie des entreprises pour mesurer la contribution de l'APECA à l'accroissement de la compétitivité des entreprises. La survie d'une entreprise est tributaire de nombreux facteurs, dont son âge, son emplacement et sa taille. L'Agence était très près de sa cible pour cet indicateur de rendement; le taux de survie après cinq ans pour les entreprises ayant obtenu de l'aide de l'APECA était supérieur de 9 points de pourcentage par rapport à celui pour les entreprises comparables n'ayant pas obtenu l'aide de l'Agence[x]. De fait, pour la période de 2002 à 2012, le taux de survie des entreprises ayant obtenu de l'aide de l'APECA était de 76 % après la marque cruciale de cinq ans suivant le lancement de l'entreprise, comparativement à 67 % pour les entreprises n'ayant pas reçu d'aide. Ce résultat semble indiquer que le ralentissement économique en 2008-2009 a eu des répercussions moins importantes sur les entreprises ayant obtenu de l'aide de l'APECA. Cette dernière a aidé les entreprises dans le processus de démarrage en offrant un accès à du financement, à des renseignements et des conseils ainsi qu'à des guides et outils d'affaires, ce qui les a aidées à affronter la conjoncture commerciale difficile.

La croissance de la productivité au travail est un autre indicateur de la compétitivité. La productivité au travail, qui est estimée à l'aide des ventes par travailleur, a connu des taux de croissance sains entre 2007 et 2012, dans les entreprises aidées par l'APECA. Les ventes par travailleur ont augmenté de 5,3 % par année[xi] dans les entreprises aidées par l'APECA, ce qui représente 7,3 points de pourcentage de plus que le groupe d'entreprises comparables qui n'ont pas reçu l'aide de l'APECA. Cet indicateur de rendement est utilisé pour la deuxième fois, et il fait l'objet d'un suivi pour veiller à ce que la cible représente un bon indice de référence.

Sous-programme 1.1.1 : Innovation et commercialisation

Description

Il est essentiel de hausser le niveau de recherche-développement et d'innovation dans la région afin d'accroître la compétitivité au Canada atlantique et de rétrécir l'écart de productivité comparativement au reste du pays. L'Agence investit dans l'innovation et la commercialisation en appuyant la recherche-développement liée à de nouveaux produits, services et processus et leur commercialisation sur le marché. De plus, l'Agence appuie l'adoption et l'adaptation de technologies de pointe dans les entreprises. Les clients comptent des entreprises et des organismes comme des universités et des établissements de recherche. Ce sous-programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : le Fonds d'innovation de l'Atlantique et le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
86 168 660	81 372 221	(4 796 439)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
81	80	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Capacités d'innovation et de commercialisation renforcées au Canada atlantique	Montant obtenu d'autres sources par dollar investi par l'APECA dans les projets d'innovation	1,00 $	1,42 $
	Nombre de principaux collaborateurs en matière de développement technologique et de commercialisation par l'entremise des projets du Fonds d'innovation de l'Atlantique	45	4
		Cible de quatre ans 2011-2012 à 2014-2015	
	Revenus tirés des activités de la commercialisation*	150 millions de dollars (cumulatif)	192 millions de dollars (estimation)

* Les « revenus tirés des activités de la commercialisation » sont exprimés selon une année typique. Le montant annuel moyen estimé de 48 millions de dollars est fondé sur les données extrapolées du sondage auprès des clients dans le cadre des projets entrepris avec l'aide de l'APECA entre 2005-2006 et 2012-2013. En extrapolant cette moyenne annuelle, on estime que les revenus de la commercialisation s'élèveront à 192 millions de dollars sur quatre ans.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'Agence a apporté des améliorations à ses programmes d'innovation et de commercialisation. Parmi ces améliorations, mentionnons : faire du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) un mécanisme de soumission continue de propositions de projets; mettre davantage l'accent sur le bien-fondé des technologies liées aux projets du FIA tout en continuant d'appuyer les percées scientifiques; permettre la réalisation de projets commerciaux à plus petite échelle aux termes du FIA; et créer un élément de programme de commercialisation qui relève du Programme de développement des entreprises (PDE).

Par l'entremise du FIA et du PDE, l'Agence a investi 48,9 millions de dollars dans 158 projets d'innovation et de commercialisation. Ces investissements ont aidé les PME du Canada atlantique à accroître leur productivité et à améliorer leur position concurrentielle en leur permettant de créer de nouveaux produits, services ou procédés, de faire des économies, de réduire les coûts de production, d'acquérir des compétences, d'aller chercher d'autres investissements du secteur privé ou de commercialiser leurs idées.

En ce qui a trait aux revenus tirés de la commercialisation, l'évaluation de ce sous-programme, en date de janvier 2015, prévoit une moyenne annuelle de 48 millions de dollars. En extrapolant cette moyenne annuelle, on estime que les revenus de la commercialisation se chiffreront à 192 millions de dollars sur quatre ans, ce qui dépasse l'objectif de l'APECA.

Quant à l'innovation en particulier (sauf les projets de commercialisation), l'Agence a approuvé un financement de 28,6 millions de dollars pour de nouveaux projets dont le coût total se chiffre à 68,8 millions de dollars. Cela signifie que l'Agence a dépassé son objectif en générant 1,42 $ par dollar investi par l'Agence auprès de sources de financement comme le secteur privé, les universités et les instituts de recherche, les programmes nationaux et les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique.

Au titre du FIA, l'Agence a fourni un financement de 10 millions de dollars à l'entreprise Forest Protection Limited pour un projet en 2014-2015. Ce projet, qui est stratégique pour le Canada atlantique, se penche sur la recherche, l'élaboration et l'intégration de techniques et de produits de lutte contre les ravageurs afin de gérer et de limiter la croissance de la population de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Quatre partenariats avec des universités, l'industrie et le gouvernement ont découlé de ce projet. Durant l'exercice 2014-2015, l'Agence a mis l'accent sur ce qui suit : adapter ses programmes et processus aux besoins des clients; informer et mobiliser ses intervenants pour stimuler l'innovation; et travailler avec les promoteurs pour établir des partenariats solides qui donneront lieu à la commercialisation des résultats. Compte tenu des changements apportés au mode de présentation des demandes d'aide du FIA et de la nature et de la portée des projets souhaités, l'objectif précédent qui consistait à créer 45 partenariats n'est plus valide. Une nouvelle cible sera établie en fonction des activités prévues pour 2015-2016.

Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance

Description

L'Agence investit dans la productivité et la croissance pour donner aux gens du Canada atlantique un meilleur accès à l'information, aux compétences en affaires et au financement nécessaires pour démarrer et/ou agrandir une entreprise. Ces investissements aident les entreprises à voir le jour, à être plus productives et à croître, ce qui crée de la richesse et des emplois dans l'économie. Les investissements dans la productivité et la croissance sont faits directement auprès des entreprises pour les aider à augmenter leur capacité concurrentielle par l'intermédiaire d'activités telles que l'amélioration de la productivité, les agrandissements, les modernisations, le développement des compétences en affaires, de même que la formation et l'embauche de personnel qualifié. L'Agence appuie aussi les entreprises de façon indirecte en accordant des contributions à des organismes sans but lucratif, notamment les associations de développement économique et d'entreprises, qui mènent des activités favorisant la productivité et la croissance d'entreprises. L'Agence administre également Entreprises Canada, qui offre aux entreprises de l'information exhaustive sur les services, les programmes, les règlements et les ressources du gouvernement. En réduisant la complexité des relations avec les divers ordres gouvernementaux, Entreprises Canada joue un rôle dans le processus de développement des entreprises. Ce sous-programme a recours au financement du paiement de transfert suivant : le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
53 295 707	72 822 873	19 527 166

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
84	86	2

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Amélioration de la productivité et de la capacité de croissance des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Montant obtenu d'autres sources pour chaque dollar investi par l'APECA dans des projets commerciaux de Productivité et croissance	2,00 $	1,64 $
	Pourcentage de participants à des activités de perfectionnement des compétences en affaires qui signalent une amélioration de leurs compétences en affaires	85 %	87 %

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	0,5	3,9

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'Agence a approuvé une aide directe aux PME totalisant 57,5 millions de dollars. Ces investissements ont permis aux entrepreneurs du Canada atlantique d'avoir accès aux occasions de faire prospérer leur entreprise et de devenir plus productifs. L'Agence a investi dans des projets ayant pour but d'aider les PME à embaucher du personnel qualifié, à moderniser et agrandir leurs installations, ainsi qu'à incorporer des initiatives de fabrication simplifiée pour leur permettre de prospérer. Chaque dollar investi par l'APECA dans ces projets a aidé à générer 1,64 $ de plus à partir d'autres sources, favorisant ainsi la réduction du risque de l'Agence tout en accroissant l'activité économique dans la région – pour presque atteindre l'objectif de deux dollars pour chaque dollar investi. Les résultats démontrent que, malgré la situation économique affaiblie, la capacité de l'APECA d'attirer d'autres sources de capitaux demeure solide pour ce qui est de financer des projets de PME du Canada atlantique.

De plus, les ventes des entreprises ayant reçu de l'aide de l'APECA ont totalisé 26,3 milliards de dollars en 2012[xii], soit une augmentation moyenne de 4,1 % par année par rapport à 21,5 milliards de dollars en 2007[xiii]. En comparaison, les ventes des entreprises n'ayant pas reçu d'aide ont connu une croissance moyenne de 0,2 % par année[xiv]. Par conséquent, le rendement des entreprises ayant reçu de l'aide de l'APECA a été supérieur de 3,9 points de pourcentage à celui des entreprises n'ayant pas reçu d'aide, ce qui a permis à l'Agence de dépasser sa cible de 0,5 %.

Pour aider les entrepreneurs à démarrer et à faire croître une entreprise, l'Agence a approuvé un montant supplémentaire de 16,6 millions de dollars pour des projets non commerciaux dont les activités ont permis aux participants de perfectionner davantage leurs compétences en affaires et en gestion. Parmi les activités menées, on compte des services de consultation pour relever des défis d'affaires particuliers et diverses initiatives pour soutenir l'entrepreneurship chez les jeunes, comme des concours d'élaboration de plan d'affaires. Sur les 10 510[xv] participants aux activités de perfectionnement des compétences en affaires appuyées par l'APECA qui ont répondu au sondage, 87 %[xvi] d'entre eux ont indiqué que les activités ont amélioré leurs compétences en affaires.

Sous-programme 1.1.3 : Promotion du commerce extérieur

Description

La Stratégie commerciale mondiale reconnaît que les chaînes de valeur mondiales et les nouvelles forces économiques offrent des possibilités et elle aide à déceler une concurrence accrue pour le Canada. Pour renforcer la position du pays sur le marché international, la stratégie recommande de profiter des débouchés mondiaux émergents et de rehausser l'image du Canada sur la scène mondiale en tant que partenaire commercial de choix et destination d'investissement de premier ordre. Conformément à cette stratégie, l'Agence cherche à saisir les occasions internationales en vue d'accroître le nombre d'exportateurs et le volume des ventes à l'exportation, d'attirer des investissements étrangers directs et d'appuyer la commercialisation des technologies à l'échelle internationale. Par ailleurs, l'Agence vise à faire connaître le Canada atlantique à l'étranger comme étant un leader mondial en production et en exportation d'énergie et en recherche énergétique, un centre d'innovation, un bassin de travailleurs qualifiés, un fournisseur fiable de produits de qualité à des prix concurrentiels et la porte d'entrée du marché nord-américain. L'Agence joue également un rôle dans la coordination des efforts des organismes fédéraux, provinciaux et du secteur privé du Canada atlantique qui cherchent des débouchés internationaux. Les clients comptent des entreprises, des organismes sans but lucratif, des institutions d'apprentissage et de recherche et les gouvernements provinciaux. Ce sous-programme a recours au financement du paiement de transfert suivant : le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
25 117 182	19 797 062	(5 320 120)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
51	52	1

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Activités d'exportation élargies des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Pourcentage de petites et moyennes entreprises qui ont accru leurs ventes sur les marchés internationaux dans les douze mois suivant leur participation à une activité de Promotion du commerce extérieur	50 %	64 %
	Pourcentage des projets commerciaux de Promotion du commerce extérieur qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au développement des activités d'exportation	75 %	67 %

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Nouvelles occasions d'investissements étrangers directs au Canada atlantique	Nombre de transactions d'investissements étrangers directs réalisées (ententes conclues) grâce en partie aux ressources de l'APECA	3	17

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'Agence a contribué aux efforts déployés par le gouvernement du Canada pour stimuler le développement des relations d'affaires, attirer des investissements étrangers et favoriser la collaboration en matière de technologies. Grâce à l'appui des programmes de l'APECA et de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur, les PME du Canada atlantique ont participé à des activités visant à cerner et à créer des occasions sur de nouveaux marchés, comme ceux des Amériques, de la Chine et de l'Inde, tout en demeurant présentes dans les marchés traditionnels comme ceux des États-Unis et de l'Europe.

L'APECA a joué le rôle clé de catalyseur en aidant les entreprises du Canada atlantique à prendre de l'expansion sur les principaux marchés internationaux par un investissement de 14,8 millions de dollars dans 158 activités de promotion du commerce extérieur. Par exemple, avec le soutien de l'APECA, une délégation du Canada atlantique regroupant 21 entreprises, universités et organismes de recherche œuvrant dans le domaine des sciences biologiques a participé au congrès international BIO 2014 tenu à San Diego, en Californie, du 23 au 26 juin 2014. Ces délégués ont participé à plus de 125 réunions prévues, générant ainsi 1,9 million de dollars en ventes immédiates et 5,2 millions de dollars en ventes prévues.

Pour mesurer les activités d'exportation élargies des PME du Canada atlantique, l'APECA a mis en œuvre deux nouveaux indicateurs du rendement en 2014-2015. Ces derniers étaient fondés sur des données internes obtenues directement auprès des clients. L'Agence a dépassé la première cible : 64 % des PME ayant participé à une activité de promotion du commerce extérieur ont accru leurs ventes internationales dans une période de douze mois. Quant à la deuxième cible, l'Agence s'est située légèrement sous la deuxième cible établie : 67 % des projets commerciaux de promotion du commerce extérieur ont contribué aux activités d'exportation élargies.

Les nouvelles occasions d'investissements étrangers directs au Canada atlantique sont mesurées à l'aide de l'indicateur de rendement « Nombre d'investissements étrangers directs réalisés ». L'APECA a largement dépassé sa cible, avec la réalisation de 17 investissements étrangers directs.

Programme 1.2 : Développement des collectivités

Description

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables où il y a une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui consolident la situation de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
87 408 010	87 408 010	90 536 110	90 659 999	3 251 989*

*Les dépenses prévues pour le Développement des collectivités ont été augmentées de 3,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, portant ainsi le total des autorisations pouvant être utilisées à 90,5 millions de dollars, principalement parce que l'APECA a assumé la responsabilité des activités de développement économique de l'ancienne SECB. L'écart de 0,2 million de dollars entre les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles s'explique par des différences dans les demandes de programmes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
92	95	3

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Des collectivités du Canada atlantique dynamiques et viables dont le niveau d'activité économique et commerciale augmente	Pourcentage des projets de Développement des collectivités (DC) qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au résultat attendu de DC	80 %	91 %
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	24

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'APECA a collaboré étroitement avec les collectivités, les réseaux de développement économique des collectivités et les gouvernements provinciaux et municipalités afin de stimuler le développement économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique. L'APECA a investi 71,2 millions de dollars dans 337 projets de développement des collectivités qui correspondent bien aux priorités économiques et aux besoins propres aux diverses collectivités. De ce nombre de projets, plus de 91 % ont obtenu les résultats attendus, ce qui dépasse la cible de 80 %.

L'Agence a continué à miser sur l'accroissement des retombées économiques des investissements réalisés aux termes du Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Ces efforts se sont traduits par la collaboration de l'APECA avec les collectivités et les intervenants dans des projets stratégiques de renforcement des capacités des collectivités et de développement des nouveaux secteurs.

L'APECA a investi plus de 13,5 millions de dollars pour appuyer le réseau des corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) en 2014-2015. Le taux de survie des entreprises est un indicateur qui sert à mesurer le rendement de l'APECA en ce qui concerne le développement des collectivités. La survie des PME est essentielle au dynamisme et à la durabilité des collectivités du Canada atlantique. L'Agence a dépassé sa cible à cet égard : le taux de survie après cinq ans pour les entreprises ayant reçu l'aide des CBDC est nettement plus élevé que celui des entreprises n'ayant pas reçu d'aide. À des fins de comparaison, les « entreprises n'ayant pas reçu d'aide » sont les entreprises semblables (taille, secteur et région géographique) qui n'ont pas reçu de contribution financière directement des CBDC. De fait, pour la période de 2002 à 2012, le taux de survie des entreprises ayant obtenu de l'aide des CBDC était de 71 % après la marque cruciale de cinq ans suivant le lancement de l'entreprise, comparativement à 47 % pour les entreprises n'ayant pas reçu d'aide[xvii]. Cela représente ainsi un écart de 24 points de pourcentage du taux de survie après cinq ans, ce qui est grandement supérieur à la cible de 10 points de pourcentage.

L'APECA a également collaboré étroitement avec les chefs des communautés autochtones, les gouvernements provinciaux du Canada atlantique ainsi qu'avec Affaires autochtones et du Nord Canada pour compléter le travail réalisé dans la région sur le plan du développement économique des Autochtones. L'Agence a poursuivi la mise en œuvre

de nouvelles directives et procédures concernant son obligation de consulter les communautés autochtones. Les principaux experts régionaux ont été mobilisés pour s'assurer que les employés dans les bureaux régionaux comprennent parfaitement le processus d'obligation de consulter, ainsi que les outils et les ressources qui permettent de suivre ces directives et de renforcer les liens avec les communautés autochtones.

L'Agence a continué à collaborer avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) en accordant une aide financière de 11,7 millions de dollars pour 84 projets à l'échelle du Canada atlantique, y compris des projets de l'Initiative de développement économique, contribuant ainsi à la vitalité de ces collectivités.

Sous-programme 1.2.1 : Investissement dans les collectivités

Description

Pour assurer leur durabilité et leur croissance, les collectivités doivent prendre en main leur propre avenir en matière de développement économique. À cette fin, elles doivent disposer des capacités et des ressources locales nécessaires pour diriger le travail de développement économique ainsi que pour investir dans les projets qui stimulent leur développement économique. Ces collectivités comprennent des collectivités géographiques ainsi que des communautés d'intérêts telles que des secteurs industriels, des organismes sans but lucratif et des organismes autochtones et francophones. L'Agence travaille avec les collectivités afin de les aider à élaborer leur propre vision de la croissance économique grâce à une planification ciblée et à des investissements stratégiques. Ces investissements favorisent l'accroissement de la capacité humaine collective incluant le développement des compétences, la formation et la coordination ainsi que la capacité matérielle (c.-à-d. l'infrastructure locale). Ce sous-programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : le Fonds des collectivités innovatrices et le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
69 648 190	72 486 445	2 838 255

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
75	79	4

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Les collectivités saisissent les possibilités de développement économique et de développement des entreprises et affrontent les difficultés connexes	Montant obtenu d'autres sources pour chaque dollar investi par l'APECA dans des projets d'investissement dans les collectivités	1,50 $	1,95 $

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'APECA a collaboré avec les collectivités et les intervenants pour renforcer les capacités des collectivités au Canada atlantique. Au total, 308 projets ont été approuvés au titre du sous-programme Investissement dans les collectivités, injectant ainsi un total de 52,8 millions de dollars dans les collectivités du Canada atlantique. Le montant obtenu par dollar investi dans ces projets correspond à 1,95 $. L'Agence a continué d'appuyer des projets ayant des retombées économiques plus importantes, ce qui a fait en sorte que l'APECA a obtenu des montants beaucoup plus élevés que prévu auprès d'autres partenaires.

Par l'entremise du FCI, l'Agence a fourni un soutien à 88 projets, pour une somme de 42,2 millions de dollars. À titre d'investissements, mentionnons l'appui des projets d'infrastructure communautaire ainsi que des associations industrielles dans leurs démarches de développement visant la croissance de secteurs ciblés, aidant ainsi les PME des régions rurales. On a cherché d'autres occasions aux termes du Programme de développement stratégique du tourisme de l'APECA, lequel appuie le développement de destinations dans les collectivités rurales de la région. De fait, en 2014-2015, dix nouvelles collectivités de partout au Canada atlantique ont pris part au programme. Ce dernier a été très bien accueilli et un plus grand nombre de collectivités cherchent à tirer profit de ce programme unique dans l'avenir pour faire valoir leurs forces individuelles et développer le tourisme.

L'Agence a continué d'appuyer la CLOSM francophone de la région de l'Atlantique à l'aide de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada.

De plus, l'Agence a poursuivi sa collaboration avec des organismes autochtones comme le Congrès des chefs des Premières nations de l'Atlantique concernant des investissements qui ont renforcé l'économie autochtone. Un total de dix projets d'investissement dans les collectivités en lien avec les Autochtones ont été financés en 2014-2015, fournissant ainsi une aide financière de 4,3 millions de dollars.

En 2014-2015, l'APECA a étroitement collaboré avec Infrastructure Canada pour assurer l'administration efficace du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada dans la région de l'Atlantique comme il est prescrit dans l'accord sur les niveaux de services entre l'APECA et Infrastructure Canada.

Sous-programme 1.2.2 : Développement des entreprises dans les collectivités

Description

Le manque de capitaux dans les régions rurales du Canada risque d'entraver considérablement le développement économique. Cela nuit à la mise sur pied et à l'expansion des petites entreprises en milieu rural qui sont essentielles à la vitalité et à la durabilité des collectivités. L'Agence fournit un appui ciblé à des organismes locaux sans but lucratif pour remédier à l'insuffisance des capitaux d'investissement mis à la disposition des petites entreprises. À ce titre, l'Agence accorde des contributions à un réseau de Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) au Canada atlantique gérées par des conseils d'administration composés de bénévoles locaux. Les CBDC fournissent une source essentielle de fonds d'investissement axés sur les petites entreprises en milieu rural et d'autres services, dont des conseils commerciaux et le perfectionnement des compétences. L'Agence aide les collectivités autochtones en offrant aux petites et moyennes entreprises autochtones un meilleur accès aux capitaux par l'entremise de l'Ulnooweg Development Group. Ce sous-programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : le Programme de développement des collectivités, le Fonds des collectivités innovatrices et le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
17 759 820	18 173 554	413 734

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
17	16	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Renforcement et expansion des entreprises	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de l'emploi chez les clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux chez les entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	2	4,1
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	5	4,7

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, les CBDC ont continué d'être une source essentielle de fonds d'investissement pour appuyer les entreprises rurales et leur fournir des conseils en affaires et des moyens de perfectionner leurs compétences. Les CBDC ont aidé 1 240 entreprises grâce à leur fonds d'investissement, en approuvant 1 330 prêts, représentant ainsi un investissement total direct de 70 millions de dollars dans les PME locales[xviii]. Ce nombre record d'investissements a contribué à la création de 1 430 nouveaux emplois dans les collectivités rurales du Canada atlantique[xix].

L'Agence a optimisé l'utilisation des fonds mis à la disposition des CBDC à titre de bénéficiaires de fonds conformément au modèle de Développement des collectivités de l'avenir. Elle a continué à collaborer avec le réseau des CBDC pour améliorer les pratiques de gouvernance, au besoin, et a offert de la formation continue aux membres du conseil. En 2014-2015, onze séances de formation ont été offertes dans l'ensemble de la région, avec un total de 152 participants.

L'emploi au sein des entreprises ayant reçu de l'aide des CBDC a affiché une croissance moyenne de 4,2 % par année entre 2007 et 2012[xx]. En comparaison, l'emploi au sein des entreprises n'ayant pas reçu d'aide a augmenté à un taux moyen de 0,1 % par année pendant la même période. Cela représente un écart du taux de croissance de l'emploi de 4,1 points de pourcentage entre les entreprises ayant reçu de l'aide des CBDC et celles n'ayant pas reçu d'aide.

Les entreprises qui ont reçu de l'aide des CBDC ont réalisé des ventes totales de 1,4 milliard de dollars en 2012, ce qui représente une hausse par rapport à 1,1 milliard en 2007[xxi] et constitue une croissance moyenne annuelle de 6,3 %. En comparaison, les entreprises qui n'ont pas reçu d'aide ont réalisé des ventes de 48,5 milliards en 2012, soit une hausse par rapport à 44,9 milliards de dollars en 2007, représentant ainsi une augmentation moyenne de 1,6 % par année. Cela représente un écart du taux de croissance des ventes de 4,7 points de pourcentage entre les entreprises ayant reçu de l'aide des CBDC et celles n'ayant pas reçu d'aide. Bien que ce résultat soit légèrement inférieur à la cible établie, la croissance des ventes des entreprises qui ont reçu de l'aide des CBDC a tout de même été plus importante que celle du groupe d'entreprises comparables par une grande marge.

L'Agence a également mobilisé des intervenants afin de faciliter l'adoption, le développement et la commercialisation de nouvelles technologies par les PME rurales appuyées par le développement des entreprises dans les collectivités; de favoriser un plus grand nombre de prêts pour l'innovation, les jeunes et les nouveaux entrepreneurs; et d'appuyer les entreprises avec des outils efficaces.

Programme 1.3 : Politiques, défense des intérêts et coordination

Description

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décision ministérielle et à l'échelle de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
11 351 591	11 351 591	10 851 899	12 444 235	1 092 644 *

* Les dépenses prévues pour le programme Politiques, défense des intérêts et coordination ont été réduites de 0,5 million de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, portant ainsi le total des autorisations pouvant être utilisées à 10,9 millions de dollars, principalement en raison de la réorganisation des conseils fédéraux régionaux. L'écart de 1,6 million de dollars entre les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses réelles s'explique par des différences dans les demandes de programmes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
68	60	(8)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Pourcentage d'activités de Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de PDIC	75 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le soutien offert par le programme PDIC pour les activités principales de l'Agence en 2014-2015 a permis à l'APECA de continuer à refléter les priorités du Canada atlantique ainsi que le programme fédéral, de sorte que les politiques et les programmes économiques tiennent compte des possibilités de développement régional. Les activités de PDIC ont également permis de coordonner les politiques et programmes dans la région pour aider les entreprises et les collectivités à saisir les occasions émergentes et à s'attaquer aux principales difficultés.

Une évaluation de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique (MRSRA) a permis de constater que l'APECA joue un rôle clé dans l'appui du développement de la recherche sur les politiques économiques et des occasions de réseautage dans la région de l'Atlantique, et que les activités liées à la MRSRA ont réussi à appuyer les résultats immédiats du programme PDIC. L'évaluation a également recommandé que l'APECA explore les possibilités d'accroître davantage les efforts en matière de sensibilisation et de mobilisation dans le cadre des projets financés par la MRSRA destinés tant aux publics internes qu'externes.

Sur le plan des politiques, l'APECA a continué d'offrir des renseignements, des analyses, des conseils et des recherches se rapportant à un large éventail de sujets, y compris une recherche économique de base sur la région et des examens plus ciblés sur l'énergie marémotrice[xxii], la démographie et l'immigration[xxiii], l'innovation[xxiv] et les régions économiques fonctionnelles[xxv].

Au moyen de ses activités de défense des intérêts, l'Agence a travaillé à l'amélioration des résultats pour le Canada atlantique. L'APECA s'est jointe à d'autres ministères et organismes gouvernementaux et a déployé des efforts pour s'assurer que ces derniers avaient été informés du climat d'investissement et de la compétitivité des secteurs de ressources naturelles de la région. L'APECA a collaboré avec des partenaires fédéraux et provinciaux à l'élaboration d'approches novatrices pour pouvoir intervenir en cas d'infestation anticipée de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Canada atlantique. Elle a continué à travailler avec des partenaires pour cerner des possibilités dans le cadre de nouveaux accords commerciaux et a aidé les PME régionales à se positionner pour profiter des occasions d'approvisionnement liées à la prochaine phase de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) et des autres retombées industrielles fédérales.

Dans son rôle de coordination, l'APECA a mobilisé les gouvernements fédéral et provinciaux dans toute une gamme d'initiatives à l'appui des entreprises, notamment pour augmenter leur capacité et les aider à tirer parti des possibilités liées aux grands projets. L'APECA a maintenu son rôle de leader dans l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique en collaborant avec les secteurs public et privé. Elle a également continué d'assumer la coprésidence du Comité des représentants fédéraux-provinciaux sur la Porte d'entrée de l'Atlantique pour appuyer l'efficacité et la compétitivité du réseau de transport et promouvoir les biens stratégiques de la région sur la scène internationale. L'APECA a continué à jouer son rôle de chef de file à l'égard des conseils fédéraux de la région en menant à bien la transition vers le nouveau Conseil fédéral de l'Atlantique.

Sous-programme 1.3.1 : Politiques

Description

Le travail d'élaboration de politiques assure une solide compréhension pour élaborer les priorités et les initiatives stratégiques de l'Agence, concevoir ses programmes, contribuer aux politiques nationales et entretenir des relations fédérales-provinciales. Ce travail comprend l'analyse de politiques et l'offre de conseils (notamment l'élaboration de politiques et de cadres de travail), l'analyse économique, la recherche et la mobilisation des intervenants. Le sous-programme Politiques est exécuté par les fonctionnaires au siège social, aux bureaux régionaux et au bureau d'Ottawa. Le travail d'élaboration de politiques est soutenu en partie par un fonds spécialisé de l'Agence, qui contribue à renforcer les capacités de recherche stratégique au Canada atlantique. Ce sous-programme a recours au financement des paiements de transfert suivants : la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique et le Programme de développement des entreprises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
6 149 641	5 502 464	(647 177)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
32	31	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Décisions stratégiques bien documentées, qui tiennent compte à la fois des possibilités et des défis propres à l'économie du Canada atlantique, et des possibilités de développement des entreprises et des collectivités	Pourcentage d'activités de Politiques qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de Politiques	80 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'Agence a mené une recherche et une analyse et a déployé des efforts de mobilisation des intervenants pour offrir un fondement à l'élaboration de politiques et de programmes solides. L'Agence a réalisé une analyse et une recherche ciblée à l'égard des tendances et questions stratégiques dans les secteurs clés qui reflètent les possibilités et les défis propres à l'économie de la région de l'Atlantique : la productivité, les compétences en affaires, la promotion du commerce extérieur, l'innovation et la commercialisation, les enjeux ruraux et urbains, le développement des collectivités, les

grands projets (p. ex. énergie, exploitation minière, construction navale) et d'autres secteurs prioritaires comme les industries primaires.

L'APECA a mené à bien un examen de ses programmes d'innovation pour demeurer à l'avant-garde des politiques d'innovation des entreprises tout en permettant au Canada atlantique de mieux saisir les possibilités stratégiques de croissance.

La fonction Politiques de l'Agence a permis à celle-ci de mieux comprendre la diversité des enjeux auxquels se heurte la région en réalisant des analyses macroéconomiques, microéconomiques et financières telles que le *Portrait de l'économie du Canada atlantique*. Les bureaux régionaux ont préparé des profils économiques des provinces ainsi que des analyses portant sur les occasions régionales, les défis et les secteurs stratégiques. La fonction Politiques a également appuyé le président de l'Agence dans son rôle au sein des comités des sous-ministres et lors des réunions de ces comités touchant les priorités économiques et sociales.

De plus, l'Agence a mobilisé l'industrie, le milieu universitaire et tous les ordres de gouvernement pour favoriser une meilleure compréhension de la dynamique de l'économie du Canada atlantique et des occasions offertes. Cinq nouveaux projets ont été approuvés au titre de la MRSRA dans les secteurs du développement des collectivités, du commerce extérieur, de l'innovation, de l'administration publique et de la démographie. Les études effectuées dans le cadre de la MRSRA ont touché à des thèmes tels que les régions économiques fonctionnelles[xxvi] et la proposition de valeur pour l'énergie marémotrice au Canada atlantique[xxvii]. Une évaluation de la MRSRA a conclu que le programme répond aux besoins soutenus de fonds pour des recherches stratégiques afin de combler des lacunes importantes en matière de connaissances concernant l'avenir du développement économique au Canada atlantique.

Enfin, la fonction Politiques de l'APECA a continué d'appuyer le président dans son rôle au sein du Comité des politiques de développement régional de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le principal forum international pour les discussions et les échanges d'expériences dans le domaine des politiques de développement régional.

Sous-programme 1.3.2 : Défense des intérêts

Description

Les décideurs du gouvernement fédéral doivent comprendre les intérêts du Canada atlantique et en tenir compte, et les intervenants régionaux doivent être bien informés des mesures prises par le gouvernement fédéral et des occasions qui présentent un intérêt économique pour la région. Les activités de l'Agence en matière de défense des intérêts visent la promotion des intérêts de la région au moment de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux. En ce qui concerne les contrats d'approvisionnement du gouvernement fédéral, plus particulièrement les grands projets de l'État, l'Agence cherche à faire en sorte que les petites et moyennes entreprises du Canada atlantique puissent profiter de retombées industrielles régionales.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 755 295	5 403 007	2 647 712

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
19	18	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultats réels
Prise en considération des intérêts du Canada atlantique en matière de développement des entreprises et des collectivités dans les politiques, les programmes et les règlements à caractère économique du gouvernement fédéral qui sont établis ou modifiés	Pourcentage d'activités de Défense des intérêts qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de Défense des intérêts	75 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

L'APECA a collaboré avec d'autres ministères pour s'assurer que les politiques, les programmes et les mesures d'approvisionnement du gouvernement fédéral aident à améliorer les résultats clés tels que la productivité, le développement des exportations, la compétitivité et la commercialisation au Canada atlantique, et qu'elles reflètent la perspective du Canada atlantique.

De concert avec d'autres ministères fédéraux, l'Agence a mieux fait connaître le climat d'investissement et les facteurs de compétitivité qui contribuent à la croissance à long terme des secteurs des ressources naturelles du Canada atlantique. En collaborant avec les gouvernements provinciaux de l'Atlantique, l'Agence de développement économique du

Canada pour les régions du Québec et Ressources naturelles Canada, l'APECA a cherché à obtenir un soutien pour lutter contre l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui menace les forêts et l'industrie forestière du Canada atlantique, au moyen de l'élaboration d'approches novatrices. Ces efforts ont permis de trouver du financement fédéral et de donner accès à ce financement de façon opportune pour respecter l'échéancier du printemps 2014, qui était essentiel au succès d'une intervention précoce. L'Agence a aussi appuyé les efforts du gouvernement fédéral en cernant des possibilités d'accès aux marchés européens pour les secteurs clés tels que l'agriculture, la pêche et la fabrication de pointe.

L'APECA a activement appuyé l'engagement du gouvernement à célébrer le 150e anniversaire du Canada en 2017. Pour maximiser les répercussions économiques éventuelles de ces célébrations dans la région, l'Agence a contribué à l'élaboration du Fonds Canada 150 et du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

L'APECA a participé à un groupe de travail interministériel sur les politiques qui a cerné et consigné un nombre de stratégies efficaces que les PME ont utilisées pour s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. L'APECA a également réalisé une analyse des études de cas du Canada atlantique, appuyant ainsi le processus d'élaboration de politiques par une analyse régionale importante fondée sur des données probantes.

Il demeure une priorité pour l'Agence, au titre du rôle de défense des intérêts que lui confère la Politique des retombées industrielles et technologiques, de faire participer les principaux entrepreneurs. Par exemple, en organisant de façon continue des journées de l'industrie et des visites guidées relatives à l'approvisionnement en matière de défense, l'APECA a contribué au succès de nombreuses entreprises et à la croissance de celles-ci au Canada atlantique. Mentionnons, entre autres, les installations de Lockheed Martin Canada, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, qui comptent maintenant plus de 250 employés et qui continuent à mobiliser divers fournisseurs grâce aux initiatives de défense des intérêts de l'APECA de 2014-2015.

L'Agence a également veillé à incorporer la perspective de l'Atlantique dans la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de défense. La mise en œuvre de cette stratégie a permis à l'APECA de continuer à aider les PME régionales à bien se positionner pour profiter des occasions d'approvisionnement en matière de défense, notamment dans des secteurs comme les forces aériennes et l'armée. En 2014-2015, les activités de l'APECA ont attiré plus de 152 participants de la région de l'Atlantique et ont permis la tenue de 118 rencontres interentreprises.

Les activités de sensibilisation de l'APECA pour les autres débouchés de l'industrie technique en 2014-2015 ont attiré 211 PME participantes de l'Atlantique et ont permis la tenue de 142 rencontres interentreprises, favorisant ainsi des retombées déterminantes pour l'économie du Canada atlantique.

Sous-programme 1.3.3 : Coordination

Description

La loi constitutive de l'Agence lui confère le mandat de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral pour ce qui est des possibilités de développement économique du Canada atlantique. Le sous-programme Coordination compte sur divers partenaires économiques pour tenir compte des priorités économiques de la région de l'Atlantique au moyen d'une démarche de collaboration cohérente en matière de développement, y compris des initiatives fédérales-provinciales, des tables rondes et des groupes d'experts. L'Agence coordonne aussi ses efforts avec ceux d'autres ministères fédéraux, y compris les Conseils fédéraux régionaux, pour veiller au développement régional.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 446 655	1 538 764	(907 891)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
17	11	(6)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2014-2015	Résultat réel
Coordination des activités des partenaires en vue de donner suite aux priorités économiques du Canada atlantique grâce à une démarche cohérente en matière de développement	Pourcentage d'activités de Coordination qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de Coordination	75 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, l'APECA a continué à encourager ses partenaires à unir leurs efforts à l'égard des priorités économiques du Canada atlantique et à adopter une approche cohérente de développement économique. Cela a permis aux entreprises de saisir les occasions émergentes et de s'attaquer aux principales difficultés dans la région. Voici des exemples notables de coordination :

- À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a collaboré avec le gouvernement provincial dans l'élaboration d'un programme de préparation à l'exportation.
- L'APECA s'est jointe à d'autres ministères au moyen d'un comité interministériel sur l'Union européenne pour établir un plan d'action qui aidera les intervenants et les PME du Nouveau-Brunswick à accéder davantage aux marchés européens et à maximiser le potentiel des nouveaux accords commerciaux.

- À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a travaillé avec d'autres ministères et des intervenants clés dans le but de faire progresser le plan culturel du Gros Morne et d'élaborer une stratégie nationale de sensibilisation puis entamer sa mise en œuvre.

- En Nouvelle-Écosse, l'APECA et son Office de l'énergie de l'Atlantique ont créé le Groupe de travail sur l'énergie de la Nouvelle-Écosse pour maximiser les possibilités de développement économique découlant du secteur énergétique en croissance dans la province et pour collaborer avec les autres ministères fédéraux, les organismes centraux et le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse en vue d'accroître la capacité des PME et des collectivités à profiter de ces possibilités.

- L'Agence a également collaboré avec des comités qui regroupaient des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'industrie ainsi que des intervenants pour orienter les projets de recherche sur des thèmes tels que l'énergie marémotrice et les régions économiques fonctionnelles.

L'Agence a continué d'assumer la coprésidence du Comité des représentants fédéraux-provinciaux sur la Porte d'entrée de l'Atlantique, dont les travaux soutiennent la compétitivité continue du système de transport et la promotion internationale des actifs stratégiques de la région. L'APECA a facilité l'élaboration d'un groupe de travail sur les zones franches du Canada pour le Parc logistique d'Halifax afin d'offrir un accès à guichet unique aux services gouvernementaux et de soutenir la promotion des installations sur les marchés internationaux.

Avec ses partenaires fédéraux et provinciaux, l'APECA a organisé un séminaire du Canada atlantique durant une conférence internationale de l'industrie pétrolière et gazière à Copenhague en mars 2015 pour mettre en valeur les capacités de la région sur le plan des technologies liées à l'océan et pour promouvoir la région comme la base des activités de soutien du secteur pétrolier et gazier dans l'Arctique.

L'APECA a réalisé avec succès la transition vers le Conseil fédéral de l'Atlantique (CFA) en supervisant la mise sur pied du secrétariat du CFA et l'adoption d'une structure de gouvernance et de priorités régionales. Le secrétariat du CFA a organisé quatre réunions du CFA pour aider à l'élaboration de programmes et de politiques nationales ayant des retombées positives dans la région. Il a également appuyé les efforts dans les secteurs prioritaires tels que la gestion des personnes, Objectif 2020, les langues officielles et les préparatifs d'urgence, et a aidé à solidifier les liens du CFA avec divers réseaux.

Dans le cadre de sa responsabilité de gérer l'Accord Canada-France pour la coopération régionale entre les provinces de l'Atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'APECA a organisé deux réunions à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces activités ont rassemblé des intervenants des deux pays pour mettre en place des initiatives qui appuient l'accroissement de l'activité économique, particulièrement à la lumière du Congrès mondial acadien et de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE).

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation.

Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
25 145 234	25 145 234	26 052 413	28 176 701	3 031 467 *

* Les dépenses prévues pour les Services internes ont été augmentées de 0,9 million de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, portant ainsi le total des autorisations pouvant être utilisées à 26,1 millions de dollars, principalement parce que l'APECA a assumé la responsabilité des activités de développement économique de l'ancienne SECB. Les dépenses réelles de 28,2 millions de dollars ont dépassé de 2,1 millions de dollars les autorisations totales; toutefois, cela représente toujours une diminution de 0,6 million de dollars en dépenses réelles comparativement à l'exercice 2013-2014.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
190	197	7

Analyse du rendement et leçons retenues

L'APECA a continué à mettre en œuvre des initiatives transformationnelles et pangouvernementales en portant une attention particulière aux processus opérationnels communs qui appuient le programme de transformation du gouvernement, c'est-à-dire adopter des solutions normalisées à l'échelle du gouvernement qui permettront de réaliser des économies et des gains d'efficacité. Par exemple, l'Agence a activement appuyé la mise en œuvre de l'Initiative des services téléphoniques économiques ainsi que la migration vers MesRHGC, le nouveau système de gestion des ressources humaines.

L'Agence a continué à mobiliser les employés dans la mise en œuvre des initiatives qui appuient la vision et les principes d'Objectif 2020. En janvier 2015, un troisième rapport

d'étape sur les mesures stratégiques entreprises par l'APECA à l'appui de la vision d'Objectif 2020 a été présenté à la greffière du Conseil privé. Ce rapport comprenait les plans des initiatives futures visant à faire progresser l'Agence sur la voie de l'amélioration continue.

Après la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) en juin 2014, l'APECA a collaboré avec d'anciens fonctionnaires de la SECB ainsi qu'avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour assurer la transition harmonieuse des activités de développement économique au sein des opérations de l'Agence.

L'APECA a travaillé très fort pour continuer d'adapter son approche d'évaluation et répondre ainsi plus efficacement aux besoins de la direction à l'égard de l'obtention de renseignements stratégiques en temps opportun. Elle a également cerné des risques organisationnels clés et s'est assurée que des mesures d'atténuation appropriées étaient en place.

L'APECA a continué d'améliorer ses pratiques en ressources humaines en appuyant la mise en œuvre des instruments stratégiques des organismes centraux, dont la mise en œuvre réussie – et le respect – de la nouvelle Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les résultats dans l'ensemble de l'Agence au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014, qui ont été publiés en février 2015, étaient positifs, et une approche a été définie pour veiller à ce que l'Agence donne suite efficacement aux résultats du sondage.

L'Agence a mis en œuvre des activités qui appuient les objectifs prévus par le Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (2011-2015). Conformément au Plan d'action de l'APECA en matière de langues officielles, des séances d'information ont été offertes à l'échelle de l'Agence pour mieux faire connaître les droits et les responsabilités des employés en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Enfin, la mise en œuvre de la Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique de l'APECA a appuyé l'objectif de veiller à ce que les valeurs et l'éthique soient une partie solide et évidente de la culture de l'APECA, et qu'elles soient bien intégrées dans le comportement des employés et les procédés administratifs de l'Agence.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

Les faits saillants financiers présentés ci-dessous sont tirés des états financiers de l'Agence et fournissent un aperçu de la situation financière et des opérations de l'Agence. Les états financiers non audités sont préparés selon les conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

Les dépenses réelles présentées dans les sections I et II de ce document sont établies selon la comptabilité de trésorerie, alors que les points saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont présentés dans les notes accompagnant les états financiers de l'Agence (note 3).

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2014-2015	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Total des charges	229 831 000	240 918 357	249 480 319	11 087 357	(8 561 962)
Total des revenus	10 000	12 792	8 517	2 792	4 275
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**229 821 000**	**240 905 565**	**249 471 802**	**11 084 565**	**(8 566 237)**

Les dépenses totales réelles ont atteint 240,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, soit une diminution de 8,6 millions de dollars (3,4 %) comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à un redressement comptable effectué chaque année concernant les contributions à remboursement conditionnel. Lorsque des paiements sont effectués à l'égard de ces contributions, les montants sont inclus dans les dépenses jusqu'à ce que les conditions de remboursement soient satisfaites, et à ce moment, l'Agence réduit ses dépenses et augmente ses comptes débiteurs. En 2014-2015, la réduction a été plus élevée que celle de l'exercice précédent.

Du montant total des dépenses se chiffrant à 240,9 millions de dollars, 104,9 millions de dollars (43,5 %) ont été engagés au titre de l'activité de programme Développement des entreprises, alors que 91,8 millions de dollars (38,1 %) ont été dépensés au titre du programme Développement des collectivités.

État condensé de la situation financière (non audité)
En date du 31 mars 2015
(en dollars)

Information financière	2014-2015	2013-2014	Écart (2014-2015 moins 2013-2014)
Total des passifs nets	62 673 714	68 606 899	(5 933 185)
Total des actifs financiers nets	57 421 930	63 852 361	(6 430 431)
Dette nette du ministère	5 251 784	4 754 538	497 264
Total des actifs non financiers	808 189	710 982	97 207
	(4 443 595)	**(4 043 556)**	**(400 039)**

Le total des passifs nets à la fin de l'exercice 2014-2015 était de 62,7 millions de dollars, représentant une baisse de 5,9 millions de dollars (8,6 %) par rapport à l'exercice 2013-2014. La diminution est principalement attribuable à la réduction des comptes créditeurs à la fin de l'exercice.

Le montant total net des actifs financiers était de 57,4 millions de dollars à la fin de l'exercice 2014-2015, soit une diminution de 6,4 millions de dollars (10,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Les actifs consistent principalement en la « Somme à recevoir du Trésor » (63,6 millions de dollars), laquelle est utilisée pour acquitter les passifs de l'Agence. Puisque les passifs de l'Agence étaient inférieurs à ceux de l'exercice précédent, la « Somme à recevoir du Trésor » a également diminué.

Le total des actifs non financiers était de 0,81 million de dollars à la fin de l'exercice 2014-2015, soit une augmentation de 0,1 million de dollars (13,7 %) par rapport au total de l'exercice précédent qui était de 0,71 million de dollars.

États financiers

Les états financiers complets de l'APECA pour l'exercice 2014-2015, y compris la Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers et son annexe, sont présentés dans le site Web de l'Agence.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* sont disponibles sur le site Web de l'APECA.

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Initiatives horizontales
- Audits internes et évaluations
- Réponses aux comités parlementaires et aux audits externes
- Frais d'utilisation

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
C.P. 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8
Canada

Adresse de messagerie :
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500
Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271

http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

ATS *(TTY)* : L'appareil de télécommunication pour sourds (ATS) est un dispositif pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont des troubles de la parole qui leur permet de taper des messages et d'en recevoir au lieu de parler et d'écouter. Il faut que les deux interlocuteurs soient équipés du dispositif ATS.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en

mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (*plan*) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (*priorities*) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires

au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

[i] *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, L.R.C. 1985, ch. 41 (4e suppl.).

[ii] On entend par « type » de priorité ce qui suit :

- Nouvelle : établie pour l'exercice 2014-2015
- Déjà établie : établie il y a un ou deux exercices (c.-à-d. pour 2012-2013 ou 2013-2014)
- Permanente : priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport (c.-à-d. en 2011-2012 ou avant)

[iii] Gardner Pinfold Consultants Inc. et l'Acadian Tidal Energy Institute, *Value Proposition for Tidal Energy Development in Nova Scotia, Atlantic Canada and Canada* [Proposition de valeur de l'exploitation de l'énergie marémotrice en Nouvelle-Écosse, au Canada atlantique et au Canada], avril 2015, préparée pour l'Offshore Energy Research Association.

[iv] Statistique Canada, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le SCIAN, provinces et territoires (tableau 379-0030). Données extraites le 12 mai 2015. Calculs effectués par l'APECA.

[v] Statistique Canada, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le SCIAN, mensuel (tableau 379-0031). Données extraites le 12 mai 2015. Calculs effectués par l'APECA.

[vi] Statistique Canada, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le SCIAN, provinces et territoires (tableau 379-0030). Données extraites le 12 mai 2015. Calculs effectués par l'APECA.

[vii] Statistique Canada, Dépenses intérieures brutes en recherche et développement (tableau 358-0001). Données extraites le 12 mai 2015. Calculs effectués par l'APECA.

[viii] La mesure de l'incidence sur le produit intérieur brut au Canada atlantique est une tâche multidimensionnelle à long terme. Par conséquent, l'Agence publie les résultats tous les cinq ans, en fonction de l'analyse de données provenant des systèmes internes, à l'aide d'un modèle économétrique du Conference Board du Canada. Cet indicateur sera mesuré en 2018, pour la période quinquennale de 2013-2014 à 2017-2018.

[ix] Calculs effectués par l'APECA à l'aide de simulations du Conference Board du Canada, août 2013.

[x] Division de l'analyse économique, Statistique Canada, mai 2015.

[xi] *Ibid.*

[xii] Division de l'analyse économique, Statistique Canada, mai 2015.

[xiii] *Ibid.*

[xiv] *Ibid.*

[xv] APECA, récapitulation des activités de perfectionnement des compétences en affaires (PCA) réalisées au Canada atlantique en 2014-2015, printemps 2015. (Description du sondage : toutes les personnes ayant participé à une activité de PCA ont été invitées à remplir un questionnaire. Des 10 510 répondants, 9 167 ont répondu « un peu » ou « beaucoup » lorsqu'on leur a demandé si les compétences acquises dans le cadre de l'activité ont été utiles au démarrage ou à la survie ou à la croissance de leur entreprise. Choix de réponses : pas du tout/un peu/beaucoup.)

[xvi] *Ibid.*

[xvii] Division de l'analyse économique, Statistique Canada, mars 2015.

[xviii] Corporations au bénéfice du développement communautaire, rapports électroniques d'avril 2014 à mars 2015.

[xix] *Ibid.*

[xx] Division de l'analyse économique, Statistique Canada, mars 2015.

[xxi] *Ibid.*

[xxii] Gardner Pinfold Consultants Inc. et Acadian Tidal Energy Institute, *op. cit.*

[xxiii] Atlantic Research Group on Economics of Immigration, Aging and Diversity, *Research Symposium of the Atlantic Research Group on Economics of Immigration, Aging and Diversity* [Symposium de recherche de l'Atlantic Research Group on Economics of Immigration, Aging and Diversity], 23 octobre 2014.

[xxiv] Statistique Canada. *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise : Information détaillée pour 2012*. 2012.

[xxv] David Freshwater, Alvin Simms et Jamie Ward, *Local Labour Markets as a New Way of Organizing Policies for Stronger Regional Economic Development in Atlantic Canada* [Les marchés du travail locaux : une nouvelle façon d'organiser les politiques pour renforcer le développement économique régional au Canada atlantique]. The Harris Centre, Université Memorial, janvier 2014.

[xxvi] *Ibid.*

[xxvii] Gardner Pinfold Consultants Inc. et Acadian Tidal Energy Institute, *op. cit.*